

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - M. REBSAMEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : M. MASSON (pouvoir MME ZIVKOVIC) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - M. LOVICHY (pouvoir M. DESEILLE) - M. HOUPERT (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Fêtes de fin d'année - Animations place de la Libération - Tarifs d'entrée

Madame Juban au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La place de la Libération sera, pour les fêtes de cette fin d'année, entièrement consacrée à un univers "glisse".

Un marché de Noël, animé par une grande roue, sera organisé place de la République.

Les animations seront accessibles du samedi 29 novembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015.

Il est proposé :

- de fixer le droit d'accès à l'équipement "glace", place de la Libération, à 1€ ;
- d'accorder la gratuité aux groupes dijonnais d'enfants ;

- d'accorder la gratuité sur présentation de tickets gratuits qui auront été mis à la disposition de certains publics par la Ville, ou distribués par les commerçants, dans le cadre de l'opération "cœur de ville" pour la dynamisation du centre-ville.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, dans le cadre des animations qui seront mises en place, place de la Libération, pour les fêtes de fin d'année, fixer le tarif d'accès à l'équipement "glace" dans les conditions suivantes :

- 1 - tarif normal : 1 € ;
- 2 - gratuité pour les groupes dijonnais d'enfants ;
- 3 - gratuité sur présentation de tickets gratuits.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ